

DECRET N° 96-480 du 2 Septembre 1996
Portant nomination des Membres du Gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu le décret n° 96-479 du 27 août 1996 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°942 du 23 mars 1994 fixant les règles à suivre, en cas d'urgence, pour la publication des textes réglementaires ;

DECRETE :

Article Premier : Sont nommés Membres du Gouvernement :

1- Ministre d'Etat, Ministre de la Décentralisation, de la Communication, du Développement urbain et de l'Habitat :

M. (Martin) MBERI

2- Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité :

Colonel (Philippe) BIKINKITA

3- Ministre d'Etat, Ministre des Transports et de l'Aviation Civile :

M. (Victor) TAMBA-TAMBA

4- Ministre de l'Economie, du Plan et des Finances, chargé de la Prospective :

M. Nguila MOUNGOUNGA-NKOMBO

5- Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, chargé de la Francophonie :

M. (Destin-Arsène) TSATY-BOUNGOU

6- Ministre de l'Energie :

M. (Jean) ITADI

7- Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,:

M. (Joseph) OUABARI

8- Ministre de l'Equipement et des Travaux Publics : M. (Lambert) GALIBALI

9- Ministre de la Fonction Publique et Territoriale
chargé des Réformes et de
la Simplification Administrative :

M. (Marius) MOUAMBENGA

10- Ministre de la Recherche Scientifique :

M. (Anaclet) TSOMAMBET

11- Ministre des Hydrocarbures et des Mines :

M. (Benoit) KOUKEBENE

12- Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage,
des Eaux et Forêts et des Ressources
Halieutiques :

M. (Prosper) KOYO

13- Ministre de l'Enseignement Supérieur et Technique :

M. (Martial Vincent De Paul)
IKOUNGA

14- Ministre de l'Intégration de la Femme
au Développement

Mme (Marie Thérèse)
AVEMEKA

15- Ministre du Tourisme et de l'Environnement :

M. (Gabriel) MATSIONA

16- Ministre de la Défense Nationale :

Général (François) AYAYEN

17- Ministre du Travail, de la Formation
Professionnelle et du Management Participatif,
chargé de l'Artisanat :

M. (Théophile) OBENGA

18- Ministre du Commerce, de la Consommation
et des Petites et Moyennes Entreprises :

M. (Joseph) HONDJUILA
MIKONO

19- Ministre de la Jeunesse et des Sports,
chargé du Service Civique :

M. (Henri) OKEMBA

20- Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire

M. (Sylvain) MACKOSSO-
MACKOSSO

21- Ministre du Développement Industriel :

M. (Raymond Vincent)
OMBAKA-EKORI

22- Ministre des Postes et Télécommunications :

M. (Alphonse) NKOUA

23- Ministre de la Santé Publique :

M. (Gaston) BIKANDOU

Article 2 : Le présent décret sera publié selon la procédure d'urgence.

Fait à Brazzaville, le 2 Septembre 1996

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
chef du Gouvernement,

David Charles GANA O

